

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de POISAT (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380309100015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT
MARTIN D'HERES

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A10.3 - Opérations liées aux cessions	35
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	36
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	37
A11 - Etat des travaux en régie	39
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Actions de formation des élus	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	45
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	46
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	48
D2 - Arrêté et signatures	49

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38309	Commune de POISAT Budget communal	CA 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 196
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	852,48	0,00
2	Produit des impositions directes/population	667,60	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	949,67	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	79,33	0,00
5	Encours de dette/population	584,62	0,00
6	DGF/population	29,03	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,39 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,03 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,35 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	61,56 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 973 155,18	G	2 110 042,36
	Section d'investissement	B	316 260,49	H	534 651,50

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	130 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	279 182,60 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 289 415,67	= G+H+I+J	3 053 876,46
-----------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	81 686,11	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	81 686,11	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 973 155,18	= G+I+K	2 240 042,36
	Section d'investissement	= B+D+F	397 946,60	= H+J+L	813 834,10
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 371 101,78	= G+H+I+J+K+L	3 053 876,46

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	81 686,11	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		5 760,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 926,11	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	690 000,00	612 744,41	0,00	0,00	77 255,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 028 000,00	1 018 163,97	0,00	0,00	9 836,03
014	Atténuations de produits	30 000,00	28 562,00	0,00	0,00	1 438,00
65	Autres charges de gestion courante	248 000,00	195 328,58	0,00	0,00	52 671,42
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 996 000,00	1 854 798,96	0,00	0,00	141 201,04
66	Charges financières	13 000,00	10 907,87	0,00	0,00	2 092,13
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	6 330,86	0,00	0,00	7 669,14
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 023 000,00	1 872 037,69	0,00	0,00	150 962,31
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	120 000,00	101 117,49			18 882,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		120 000,00	101 117,49			18 882,51
TOTAL		2 143 000,00	1 973 155,18	0,00	0,00	169 844,82
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	40 103,71	0,00	0,00	-5 103,71
70	Produits services, domaine et ventes div	115 000,00	144 704,62	0,00	0,00	-29 704,62
73	Impôts et taxes	1 613 000,00	1 677 091,06	0,00	0,00	-64 091,06
74	Dotations et participations	130 000,00	138 843,77	0,00	0,00	-8 843,77
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00	84 120,46	0,00	0,00	-4 120,46
Total des recettes de gestion courante		1 973 000,00	2 084 863,62	0,00	0,00	-111 863,62
76	Produits financiers	0,00	2,45	0,00	0,00	-2,45
77	Produits exceptionnels	0,00	599,84	0,00	0,00	-599,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 973 000,00	2 085 465,91	0,00	0,00	-112 465,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	24 576,45			15 423,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	24 576,45			15 423,55
TOTAL		2 013 000,00	2 110 042,36	0,00	0,00	-97 042,36
Pour information		(3) 130 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	172 000,00	44 729,57	5 760,00	121 510,43
204	Subventions d'équipement versées	40 000,00	7 634,00	0,00	32 366,00
21	Immobilisations corporelles	424 000,00	82 102,66	75 926,11	265 971,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 000,00	47 371,45	0,00	32 628,55
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	716 000,00	181 837,68	81 686,11	452 476,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000,00	109 846,36	0,00	5 153,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	119 000,00	109 846,36	0,00	9 153,64
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	835 000,00	291 684,04	81 686,11	461 629,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	24 576,45		15 423,55
041	Opérations patrimoniales (1)	25 000,00	0,00		25 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	65 000,00	24 576,45		40 423,55
	TOTAL	900 000,00	316 260,49	81 686,11	502 053,40
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	260 000,00	202 347,36	0,00	57 652,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	260 000,00	202 347,36	0,00	57 652,64
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	65 307,08	80 026,33	0,00	-14 719,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	150 510,32	150 510,32	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	650,00	0,00	-650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	215 817,40	231 186,65	0,00	-15 369,25
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	475 817,40	433 534,01	0,00	42 283,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	120 000,00	101 117,49		18 882,51
041	Opérations patrimoniales (1)	25 000,00	0,00		25 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	145 000,00	101 117,49		43 882,51
	TOTAL	620 817,40	534 651,50	0,00	86 165,90

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 279 182,60			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	612 744,41		612 744,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 018 163,97		1 018 163,97
014	Atténuations de produits	28 562,00		28 562,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	195 328,58		195 328,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	10 907,87	0,00	10 907,87
67	Charges exceptionnelles	6 330,86	0,00	6 330,86
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	101 117,49	101 117,49
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 872 037,69	101 117,49	1 973 155,18
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 957,25	1 957,25
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	109 846,36	0,00	109 846,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		22 619,20	22 619,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	44 729,57	0,00	44 729,57
204	Subventions d'équipement versées	7 634,00	0,00	7 634,00
21	Immobilisations corporelles (6)	82 102,66	0,00	82 102,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	47 371,45	0,00	47 371,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		291 684,04	24 576,45	316 260,49
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 103,71		40 103,71
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	144 704,62		144 704,62
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 677 091,06		1 677 091,06
74	Dotations et participations	138 843,77		138 843,77
75	Autres produits de gestion courante	84 120,46	0,00	84 120,46
76	Produits financiers	2,45	0,00	2,45
77	Produits exceptionnels	599,84	24 576,45	25 176,29
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 085 465,91	24 576,45	2 110 042,36
Pour information				130 000,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				130 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 026,33	0,00	80 026,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 510,32		150 510,32
13	Subventions d'investissement	202 347,36	0,00	202 347,36
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	650,00	0,00	650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		101 117,49	101 117,49
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		433 534,01	101 117,49	534 651,50
Pour information				279 182,60
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				279 182,60

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	690 000,00	612 744,41	0,00	0,00	77 255,59
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	87 000,00	84 482,97	0,00	0,00	2 517,03
60611	Eau et assainissement	9 000,00	12 554,90	0,00	0,00	-3 554,90
60612	Energie - Electricité	85 000,00	69 919,69	0,00	0,00	15 080,31
60621	Combustibles	6 000,00	12 666,83	0,00	0,00	-6 666,83
60622	Carburants	5 000,00	4 905,02	0,00	0,00	94,98
60623	Alimentation	9 000,00	5 693,81	0,00	0,00	3 306,19
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	357,80	0,00	0,00	142,20
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	14 517,60	0,00	0,00	-2 517,60
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	26 990,36	0,00	0,00	-1 990,36
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 563,85	0,00	0,00	436,15
6064	Fournitures administratives	3 500,00	4 708,13	0,00	0,00	-1 208,13
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 000,00	4 245,95	0,00	0,00	1 754,05
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	5 914,75	0,00	0,00	1 585,25
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	15 992,38	0,00	0,00	4 007,62
611	Contrats de prestations de services	188 000,00	171 227,20	0,00	0,00	16 772,80
6132	Locations immobilières	12 000,00	12 258,48	0,00	0,00	-258,48
6135	Locations mobilières	3 000,00	3 190,46	0,00	0,00	-190,46
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	4 456,13	0,00	0,00	1 543,87
61521	Entretien terrains	1 000,00	2 529,60	0,00	0,00	-1 529,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	19 000,00	8 087,84	0,00	0,00	10 912,16
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	6 348,84	0,00	0,00	18 651,16
615231	Entretien, réparations voiries	14 000,00	9 624,24	0,00	0,00	4 375,76
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 498,22	0,00	0,00	-498,22
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	3 327,54	0,00	0,00	6 672,46
6156	Maintenance	30 000,00	37 504,08	0,00	0,00	-7 504,08
6161	Multirisques	0,00	300,52	0,00	0,00	-300,52
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	5 282,70	0,00	0,00	4 717,30
617	Etudes et recherches	0,00	3 759,00	0,00	0,00	-3 759,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	7 541,18	0,00	0,00	-1 541,18
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	2 807,53	0,00	0,00	4 192,47
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 870,34	0,00	0,00	-870,34
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	990,16	0,00	0,00	1 009,84
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	429,31	0,00	0,00	570,69
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	270,00	0,00	0,00	1 730,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	828,00	0,00	0,00	-828,00
6238	Divers	500,00	10,00	0,00	0,00	490,00
6247	Transports collectifs	500,00	195,40	0,00	0,00	304,60
6248	Divers	3 000,00	2 507,46	0,00	0,00	492,54
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	118,44	0,00	0,00	1 881,56
6257	Réceptions	3 000,00	555,22	0,00	0,00	2 444,78
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	5 633,76	0,00	0,00	366,24
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	9 456,31	0,00	0,00	543,69
627	Services bancaires et assimilés	500,00	312,93	0,00	0,00	187,07
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 014,04	0,00	0,00	985,96
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	6 264,00	0,00	0,00	-1 264,00
6288	Autres services extérieurs	18 000,00	21 327,44	0,00	0,00	-3 327,44
63512	Taxes foncières	16 000,00	15 704,00	0,00	0,00	296,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 028 000,00	1 018 163,97	0,00	0,00	9 836,03
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	18 234,58	0,00	0,00	-3 234,58
6331	Versement mobilité	10 000,00	10 792,00	0,00	0,00	-792,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	8 011,05	0,00	0,00	1 988,95
6411	Personnel titulaire	588 000,00	578 387,78	0,00	0,00	9 612,22
6413	Personnel non titulaire	110 000,00	112 663,48	0,00	0,00	-2 663,48
64168	Autres emplois d'insertion	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 000,00	103 955,14	0,00	0,00	-13 955,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	135 000,00	140 241,04	0,00	0,00	-5 241,04
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	4 471,65	0,00	0,00	-471,65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 000,00	31 117,87	0,00	0,00	5 882,13
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	152,00	0,00	0,00	1 848,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	3 855,54	0,00	0,00	144,46
64731	Allocations chômage versées directement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	75,00	0,00	0,00	925,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6488	Autres charges	0,00	6 206,84	0,00	0,00	-6 206,84
014	Atténuations de produits	30 000,00	28 562,00	0,00	0,00	1 438,00
739211	Attributions de compensation	10 000,00	11 326,00	0,00	0,00	-1 326,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	17 000,00	14 310,00	0,00	0,00	2 690,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	3 000,00	2 926,00	0,00	0,00	74,00
65	Autres charges de gestion courante	248 000,00	195 328,58	0,00	0,00	52 671,42
6518	Autres	2 000,00	2 139,57	0,00	0,00	-139,57
6531	Indemnités	70 000,00	72 076,09	0,00	0,00	-2 076,09
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	5 266,64	0,00	0,00	733,36
6535	Formation	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	43,64	0,00	0,00	-43,64
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	4,50	0,00	0,00	995,50
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	32 000,00	9 693,72	0,00	0,00	22 306,28
65731	Subv. fonct. Etat	0,00	2 200,00	0,00	0,00	-2 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	114 000,00	97 724,00	0,00	0,00	16 276,00
65888	Autres	4 000,00	1 180,42	0,00	0,00	2 819,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 996 000,00	1 854 798,96	0,00	0,00	141 201,04
66	Charges financières (b)	13 000,00	10 907,87	0,00	0,00	2 092,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 000,00	10 907,87	0,00	0,00	1 092,13
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	14 000,00	6 330,86	0,00	0,00	7 669,14
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6714	Bourses et prix	2 000,00	160,00	0,00	0,00	1 840,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 000,00	6 170,86	0,00	0,00	2 829,14
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 023 000,00	1 872 037,69	0,00	0,00	150 962,31
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	120 000,00	101 117,49			18 882,51
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	120 000,00	101 117,49			18 882,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		120 000,00	101 117,49			18 882,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		120 000,00	101 117,49			18 882,51
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 143 000,00	1 973 155,18	0,00	0,00	169 844,82
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	40 103,71	0,00	0,00	-5 103,71
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 500,00	37 603,71	0,00	0,00	-5 103,71
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	115 000,00	144 704,62	0,00	0,00	-29 704,62
70388	Autres redevances et recettes diverses	700,00	740,00	0,00	0,00	-40,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 500,00	2 707,00	0,00	0,00	-207,00
70632	Redevances services à caractère loisir	17 000,00	29 029,75	0,00	0,00	-12 029,75
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	93 685,41	0,00	0,00	-13 685,41
70688	Autres prestations de services	0,00	80,00	0,00	0,00	-80,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 800,00	1 866,00	0,00	0,00	-66,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	13 000,00	16 596,46	0,00	0,00	-3 596,46
73	Impôts et taxes	1 613 000,00	1 677 091,06	0,00	0,00	-64 091,06
73111	Impôts directs locaux	1 411 000,00	1 466 041,00	0,00	0,00	-55 041,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	543,00	0,00	0,00	-543,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	96 000,00	88 308,00	0,00	0,00	7 692,00
7336	Droits de place	0,00	126,00	0,00	0,00	-126,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 100,00	16 014,00	0,00	0,00	-914,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	10 000,00	24 593,96	0,00	0,00	-14 593,96
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	542,10	0,00	0,00	-542,10
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	80 900,00	80 923,00	0,00	0,00	-23,00
74	Dotations et participations	130 000,00	138 843,77	0,00	0,00	-8 843,77
7411	Dotation forfaitaire	45 000,00	39 967,00	0,00	0,00	5 033,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 000,00	23 788,00	0,00	0,00	-3 788,00
744	FCTVA	3 000,00	2 652,96	0,00	0,00	347,04
74718	Autres participations Etat	0,00	1 773,14	0,00	0,00	-1 773,14
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	7,50	0,00	0,00	-7,50
7478	Participat° Autres organismes	50 000,00	54 022,17	0,00	0,00	-4 022,17
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	203,00	0,00	0,00	-203,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 000,00	2 215,00	0,00	0,00	-215,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	14 215,00	0,00	0,00	-4 215,00
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00	84 120,46	0,00	0,00	-4 120,46
752	Revenus des immeubles	80 000,00	84 118,73	0,00	0,00	-4 118,73
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,73	0,00	0,00	-1,73
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 973 000,00	2 084 863,62	0,00	0,00	-111 863,62
76	Produits financiers (b)	0,00	2,45	0,00	0,00	-2,45
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	2,45	0,00	0,00	-2,45
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	599,84	0,00	0,00	-599,84
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	188,99	0,00	0,00	-188,99
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	260,85	0,00	0,00	-260,85
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 973 000,00	2 085 465,91	0,00	0,00	-112 465,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	40 000,00	24 576,45			15 423,55
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	30 000,00	22 619,20			7 380,80
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 000,00	1 957,25			3 042,75
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	24 576,45			15 423,55
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 013 000,00	2 110 042,36	0,00	0,00	-97 042,36
Pour fonction R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		130 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2022

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	172 000,00	44 729,57	5 760,00	121 510,43
2031	Frais d'études	170 000,00	44 196,31	5 760,00	120 043,69
2033	Frais d'insertion	2 000,00	533,26	0,00	1 466,74
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	40 000,00	7 634,00	0,00	32 366,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	10 000,00	7 634,00	0,00	2 366,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	424 000,00	82 102,66	75 926,11	265 971,23
21311	Hôtel de ville	18 129,58	13 932,06	5 980,80	-1 783,28
21312	Bâtiments scolaires	5 200,00	6 687,28	0,00	-1 487,28
21318	Autres bâtiments publics	245 500,42	20 000,49	17 229,27	208 270,66
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	3 312,00	-3 312,00
21534	Réseaux d'électrification	75 000,00	18 476,64	44 287,24	12 236,12
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	2 832,00	-2 832,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 973,60	0,00	2 026,40
2184	Mobilier	39 470,00	8 328,56	0,00	31 141,44
2188	Autres immobilisations corporelles	35 700,00	11 704,03	2 284,80	21 711,17
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	80 000,00	47 371,45	0,00	32 628,55
2313	Constructions	80 000,00	47 371,45	0,00	32 628,55
Total des dépenses d'équipement		716 000,00	181 837,68	81 686,11	452 476,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000,00	109 846,36	0,00	5 153,64
1641	Emprunts en euros	115 000,00	109 846,36	0,00	5 153,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
261	Titres de participation	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		119 000,00	109 846,36	0,00	9 153,64
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		835 000,00	291 684,04	81 686,11	461 629,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	24 576,45		15 423,55
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	40 000,00	24 576,45		15 423,55
13911	Etat et établissements nationaux	5 000,00	1 357,25		3 642,75
13912	Sub. transf. opte résult. Régions	5 000,00	600,00		4 400,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	30 000,00	22 619,20		7 380,80
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	25 000,00	0,00		25 000,00
21318	Autres bâtiments publics	25 000,00	0,00		25 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		65 000,00	24 576,45		40 423,55
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		900 000,00	316 260,49	81 686,11	502 053,40
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	260 000,00	202 347,36	0,00	57 652,64
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	62 040,00	63 736,36	0,00	-1 696,36
1322	Subv. non transf. Régions	96 000,00	96 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	37 979,00	37 141,00	0,00	838,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	5 470,00	0,00	-5 470,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	63 981,00	0,00	0,00	63 981,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		260 000,00	202 347,36	0,00	57 652,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	215 817,40	230 536,65	0,00	-14 719,25
10222	FCTVA	65 307,08	71 004,69	0,00	-5 697,61
10226	Taxe d'aménagement	0,00	9 021,64	0,00	-9 021,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 510,32	150 510,32	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	650,00	0,00	-650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		215 817,40	231 186,65	0,00	-15 369,25
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		475 817,40	433 534,01	0,00	42 283,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	120 000,00	101 117,49		18 882,51
28031	Frais d'études	5 000,00	4 054,00		946,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	35,00		965,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	10 000,00	8 945,23		1 054,77
28041582	GFP : Bâtiments, installations	12 000,00	10 422,97		1 577,03
28046	Attributions compensation investissement	5 000,00	3 216,00		1 784,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	29,00		971,00
281318	Autres bâtiments publics	9 000,00	7 448,59		1 551,41
281533	Réseaux câblés	1 000,00	139,18		860,82
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 000,00	202,00		798,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	9 897,28		102,72
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	16 953,74		3 046,26
28184	Mobilier	10 000,00	10 693,53		-693,53
28188	Autres immo. corporelles	35 000,00	29 080,97		5 919,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		120 000,00	101 117,49		18 882,51
041	Opérations patrimoniales (5)	25 000,00	0,00		25 000,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00		25 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		145 000,00	101 117,49		43 882,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		620 817,40	534 651,50	0,00	86 165,90
Pour information		279 182,60			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 167 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 167 000,00									
00001489430	Etablissement Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	18/10/2017	18/10/2017	27/02/2018	500 000,00	F		1,200	1,189		T	C		A-1
00002074	Société AMALLIA	25/12/2008	25/12/2008	25/12/2009	148 500,00	F		1,000	1,000		A	X Echéance constante		A-1
00002075	Société AMALLIA	23/09/2010	28/09/2010	15/10/2011	74 250,00	F		1,000	1,000		A	X Echéance constante		A-1
1199540	Etablissement CAISSE DEPOTS CONSIG. PARIS	02/09/2011	01/10/2011	01/10/2012	470 000,00	F		2,050	1,189		A	X Echéance constante		A-1
1416223	Société AMALLIA	15/03/2012	03/08/2012	15/08/2013	74 250,00	F		1,000	1,000		A	X Echéance constante		A-1
A01100741	Agence CAISSE EPARGNE DES ALPES	25/11/2010	25/11/2010	25/02/2016	900 000,00	C	EURIBOR	2,350	0,363		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 167 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 174 568,57					109 846,36	10 907,87	0,00	377,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 174 568,57					109 846,36	10 907,87	0,00	377,78
00001489430		0,00	A-1	333 333,40	9,92	F		1,189	33 333,32	4 250,00	0,00	377,78
00002074		0,00	A-1	84 688,11	16,00	F		1,000	4 858,62	895,47	0,00	0,00
00002075		0,00	A-1	47 178,56	17,83	F		1,000	2 381,45	495,60	0,00	0,00
1199540		0,00	A-1	266 807,58	12,83	F		1,189	20 096,53	860,71	0,00	0,00
1416223		0,00	A-1	51 917,84	19,67	F		1,000	2 334,53	542,52	0,00	0,00
A01100741		0,00	A-1	390 643,08	32,42	F		0,363	46 841,91	3 863,57	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 174 568,57					109 846,36	10 907,87	0,00	377,78

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 174 568,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €			11-05-2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031	5	28/11/2022
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	28/11/2022
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	30	28/11/2022
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	30	28/11/2022
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	30	28/11/2022
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	28/11/2022
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	28/11/2022
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	30	28/11/2022
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	28/11/2022

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2022

L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	28/11/2022
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	30	28/11/2022
L	2046	10	28/11/2022
L	2051	5	28/11/2022
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	7	28/11/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	7	28/11/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	7	28/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		125 000,00	I 111 803,61
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		115 000,00	109 846,36
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	115 000,00	109 846,36
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	1 957,25
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 000,00	1 957,25
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	111 803,61	81 686,11	0,00	193 489,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		185 307,08	III 181 143,82
Ressources propres externes de l'année (a)		65 307,08	80 026,33
10222	FCTVA	65 307,08	71 004,69
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	9 021,64
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		120 000,00	101 117,49
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 000,00	4 054,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	35,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	10 000,00	8 945,23
28041582	GFP : Bâtiments, installations	12 000,00	10 422,97
28046	Attributions compensation investissement	5 000,00	3 216,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	29,00
281318	Autres bâtiments publics	9 000,00	7 448,59
281533	Réseaux câblés	1 000,00	139,18
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 000,00	202,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	9 897,28
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	16 953,74
28184	Mobilier	10 000,00	10 693,53
28188	Autres immo. corporelles	35 000,00	29 080,97
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	181 143,82	0,00	279 182,60	150 510,32	610 836,74

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 193 489,72
Ressources propres disponibles	IV 610 836,74
Solde	V = IV – II (3) 417 347,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/01/2022	Accessibilité CSCS	10 761,79	0,00	0
25/01/2022	AT Municipaux - relamping	4 487,26	0,00	0
27/01/2022	PRI - relamping école	2 197,50	0,00	0
07/02/2022	détecteurs de CO2 x20	3 640,56	0,00	1
16/02/2022	mairie - luminaires salle du conseil	1 783,28	0,00	0
17/03/2022	Maison du cèdre - études	4 242,00	0,00	0
17/03/2022	Maison du cèdre - études	2 568,00	0,00	0
21/03/2022	SLL - boîtier etanche traversant x5	283,50	0,00	1
21/03/2022	PRI - LED plafond, dalle led, hublot	1 626,31	0,00	10
21/03/2022	PRI - LED plafond, dalle led, hublot	1 626,31	0,00	10
30/03/2022	Remplacement menuiseries et volets roulants RDC mairie	12 148,78	0,00	0
13/04/2022	BIBLIO - fourniture et pose vitrage isolant	1 221,84	0,00	0
14/04/2022	CSCS : travaux d'accessibilité	34 461,60	0,00	0
15/04/2022	Diagnostic des toitures des bâtiments communaux 2022	3 598,20	0,00	5
15/04/2022	Diagnostic des toitures des bâtiments communaux 2022	599,70	0,00	5
15/04/2022	CLT - ordinateur portable	2 074,80	0,00	5
04/05/2022	CLT - boîtier de distributions portatif 32A 2/2	918,00	0,00	10
05/05/2022	PRI - barrillets et clés	2 862,00	0,00	0
11/05/2022	imagerie web de la GTC	2 343,60	0,00	0
12/05/2022	PRI - dalles plafonds école élémentaire	1 627,78	0,00	0
04/06/2022	Maison du cèdre - études	7 677,60	0,00	0
20/06/2022	Relais petite enfance - Tapis, dinette	207,94	0,00	1
22/06/2022	Relais petite enfance - tables, chaises, cloisons	499,61	0,00	1
01/07/2022	voirie - bancs publics x6	3 828,60	0,00	10
01/07/2022	voirie - fauteuils publics x6	3 531,60	0,00	10
16/08/2022	MOe conformité accessibilité CSCS	145,20	0,00	0
16/08/2022	MOe conformité accessibilité CSCS	600,00	0,00	0
30/08/2022	Relais petite enfance - tables, chaises	260,81	0,00	1
01/09/2022	Travaux de sécurité électrique	2 895,79	0,00	0
05/09/2022	Maison du cèdre - études	3 315,00	0,00	0
05/09/2022	Maison du cèdre - études	7 503,01	0,00	0
05/09/2022	PRI - ordinateur reconditionné	478,80	0,00	5
05/09/2022	MAT - pc reconditionné	420,00	0,00	5
07/09/2022	cscs - porte d'entrée bois	5 956,40	0,00	0
28/09/2022	Publication maîtrise d'oeuvre restauration scolaire	533,26	0,00	0
30/09/2022	AC investissement 2022 Ouvrages art voirie	1 644,00	0,00	10
05/10/2022	Maison du cèdre - études	2 137,50	0,00	0
06/10/2022	Maison du cèdre - études	390,00	0,00	0
17/10/2022	Modernisation éclairage public 2021 : Prémol et ancienne mairie	18 476,64	0,00	0
03/11/2022	AC investissement 2022 Symbhi	5 990,00	0,00	10
08/11/2022	Téléphone portable x7	1 253,00	0,00	1
08/11/2022	PRI - 2 stores banette 940x2150	2 949,36	0,00	10
16/11/2022	Installation électrique et réseaux école élémentaire - étude diag et avant proj	2 899,20	0,00	0
23/11/2022	Réfection couverture centre communal	1 595,63	0,00	0
02/12/2022	groupe électrogène	1 033,30	0,00	10
07/12/2022	Accessibilité CSCS	248,06	0,00	0
15/12/2022	Installation électrique et réseaux école élémentaire - étude diag et avant proj	724,80	0,00	0
22/12/2022	Réfection couverture centre communal	1 595,63	0,00	0
31/12/2022	Diagnostic des toitures des bâtiments communaux 2022	7 796,10	0,00	5
31/12/2022	Réfection couverture centre communal	1 499,97	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		183 159,62	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
19/09/2022	Copieur IR1024 CSCS	1 074,01	5	1 074,01	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Licence Publisher mairie	124,31	2	124,31	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Licence Publisher CSCS	124,31	2	124,31	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 322,63					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
19/09/2022	Traceuse Powerliner 99010	6 802,58	15	6 802,58	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Réfrigérateur Liebherr + meuble sous-évier	1 084,48	15	1 084,48	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Cabane référencée 428 Guinguette	1 268,59	15	1 268,59	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Mobilier salle informatique	1 302,43	10	1 302,43	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Matériel skis pour CSCS	411,61	10	411,61	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Lot de pneus pour tricycles	775,38	10	775,38	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Tricycles	881,72	10	881,72	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Combiné Philips CD 6660 CSCS	410,06	10	410,06	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Matériel informatique Ecole primaire	2 575,27	5	2 575,27	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Matériel BCD	972,62	10	972,62	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Plateaux, chariot de transport	2 042,82	10	2 042,82	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Mobilier	2 457,60	15	2 457,60	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Tables et chaises	1 324,85	15	1 324,85	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Table informatique	274,77	1	274,77	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Kit étagères	257,76	1	257,76	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Coffre armoire banque accueil chaise	849,90	15	849,90	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Cuisine immeuble Coppa	3 811,23	15	3 811,23	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Ponceuse	293,61	1	293,61	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Matériel salle Léo Lagrange	1 785,59	10	1 785,59	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Serveur internet/imprimantes urbanisme/HGa	1 372,00	5	1 372,00	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Vidéoprojecteur Mitsubishi XL 5980	16 266,43	10	16 266,43	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Détecteurs de faux billets	545,38	10	545,38	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Graveur	275,00	5	275,00	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Appareil photos numérique	235,87	6	235,87	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Taille-haies	489,00	10	489,00	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	2 ordinateurs école maternelle	1 000,00	5	1 000,00	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Logiciels ordinateur Ecole Primaire	2 599,82	2	2 599,82	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
19/09/2022	Enceintes amplifiées	2 012,87	10	2 012,87	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	VTT	370,00	4	370,00	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Photocopieurs Canon IR 2018 et IR1024 A	2 433,86	5	2 433,86	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Copieur Canon IR 1024 A	1 021,38	5	1 021,38	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Broyeur à herbe	3 805,00	10	3 805,00	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	Imprimantes CSCS	226,04	5	226,04	0,00	0,00	0,00
19/09/2022	2 imprimantes mairie	1 014,21	5	1 014,21	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		63 249,73					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ADTC	200,00	
Association AMI Assistantes Maternelles Indépendantes	200,00	
Association AMICALE CLUB DE POISAT	3 000,00	
Association Association des Centre de Loisirs	50 124,00	
Association BIBLIOTHEQUE GEORGES BRASSENS	500,00	
Association CLUB DES CYCLOS	450,00	
Association COLLECTIF INDEPENDENCIA	500,00	
Association COS Personnel de Poisat	3 000,00	
Association Collectif Solidarité Internation	350,00	
Association FNACA EYBENS CHEZ M DUCA FERNAND	100,00	
Association HALTE GARDERIE BOUTCHOU	30 000,00	
Association HARMONIE EYBENS-POISAT	600,00	
Association MAISON POUR TOUS	4 000,00	
Association Réseau d'Echanges Reciproques de Savoires	200,00	
Association UNRPA LES EDELWEISS	500,00	
BASKET CLUB MR VIAL JEAN	1 000,00	
Société TENNIS SPORT LOISIRS POISAT	3 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
CCAS MR LE RECEVEUR MUNICIPAL	5 000,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ETRANGER	2 200,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
Etablissement GRENOBLE ALPES METROPOLE	7 634,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	112 558,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	900 000,00	316 260,49	81 686,11	502 053,40
RECETTES	900 000,00	813 834,10	0,00	86 165,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 143 000,00	1 973 155,18	0,00	169 844,82
RECETTES	2 143 000,00	2 240 042,36	0,00	-97 042,36

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	900 000,00	316 260,49	81 686,11	502 053,40
RECETTES	900 000,00	813 834,10	0,00	86 165,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 143 000,00	1 973 155,18	0,00	169 844,82
RECETTES	2 143 000,00	2 240 042,36	0,00	-97 042,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 043 000,00	2 289 415,67	81 686,11	671 898,22
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 043 000,00	3 053 876,46	0,00	-10 876,46

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	900 000,00	316 260,49	81 686,11	502 053,40
RECETTES	900 000,00	813 834,10	0,00	86 165,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 143 000,00	1 973 155,18	0,00	169 844,82
RECETTES	2 143 000,00	2 240 042,36	0,00	-97 042,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 043 000,00	2 289 415,67	81 686,11	671 898,22
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 043 000,00	3 053 876,46	0,00	-10 876,46

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/05/2023

Présenté par (1) Le Maire.
 A Poisat, le 22/05/2023
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Poisat, le 22/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDICHE Zohra	
BENALLOU Sarah	
BUSTOS Ludovic	
DI GENNARO Jean-Philippe	
FANTON Hervé	
FAUCONNET Alain-Patrick	
FREVOL Frédéric	
GABREL Grégory	
GAUD Carol	
GUERS Gwenaëlle	
HOLLENDER Florent	
LAGUT Frédéric	
LOMBARDO Nathalie	
MENDUNI Sandrine	
MOUSTRILLE Marie-Pierre	
PIGEON Isabelle	
RICUPERO Catherine	
TORNATORE Patrice	
VIANDE Romuald	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.